



**CONFLITS FONCIERS RURAUX : DETERMINANTS ET
IMPACTS**

**MASTER EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET
ORGANISATIONS
OPTION : MANAGEMENT STRATEGIQUE ET
OPERATIONNEL**

Présenté par

Elodie A.W. YAMEOGO/BALMA

Travaux dirigés par : Inoussa OUEDRAOGO

Directeur Gérant- Bureau Prospective Afrique

Jury d'évaluation du stage :

Président : Prénom NOM

Membres et correcteurs : Prénom NOM
Prénom NOM
Prénom NOM

Promotion [2017/2018]

CITATION

« Si l'on ne construit pas un monde de partage des richesses, c'est un monde de conflits multilatéraux qui nous attend »

José Bové

REMERCIEMENTS

Au Bureau Prospective Afrique pour avoir bien voulu nous accueillir en son sein et pour nous avoir orientés dans le choix de notre thème de travail ;

A, Mr OUEDRAOGO Inoussa pour son accompagnement tout au long de la réalisation de ce travail ;

Au corps professoral de 2IE, pour la formation qui nous a été dispensée ;

A, Mme OUEDRAOGO/KIENOU Sylvie, pour sa disponibilité ;

A notre famille qui ne cesse de nous encourager ;

A toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

.

RESUME

Toute société fait face un jour ou l'autre à des différends nés d'incompréhensions ou de points de vue divergents. Le monde rural burkinabé n'échappe pas à cet état des faits. La majorité de ces mécontentements connaît son origine du fait de l'occupation des terres ; en témoigne l'analyse de données collectées en 2016 par le MATDCS (Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale). En effet, plus de 75% des conflits en milieu rural s'avèrent être liés à l'occupation ou à la propriété des terres. Conscients de cette situation, les autorités du Burkina Faso ont mis en place un cadre législatif visant à prévenir et /ou à résoudre les conflits latents ou ouverts. Il faut toutefois relever que les mécanismes mis en place peinent à faire leur preuve.

Au niveau local, les populations s'organisent également afin de maintenir un climat social stable et serein. Les dispositifs en place impliquent notamment, les autorités religieuses et la chefferie traditionnelle.

Afin de bénéficier au mieux de ces instances, il conviendrait de renforcer les actions de prévention (à travers formations et sensibilisations) et de promouvoir la sécurisation foncière (rédaction de chartes foncières, établissement de titres de propriété ...).

Mots Clés :

-
- 1 –Conflit foncier**
 - 2 –Foncier rural**
 - 3 –Processus de résolution**
 - 4 –Prévention de conflit**
 - 5 - Conciliation**

ABSTRACT

Every society faces one day or another disputes coming from misunderstandings, difference of opinions. The rural world of Burkina Faso is not immune to this state of facts. These disagreements, which are mainly related to occupation of land; the results of a study conducted in 2016 by the MATDCS (Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale) bears witness. In fact, more than 75% of rural conflicts are found to be

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

related to land occupation or ownership. Aware of this situation, Burkina Faso's officials have set up a legislative framework aimed at preventing and resolving latent or open conflicts. However, implementation of this arrangement is struggling.

At a local level, people also organize themselves in order to maintain a stable and serene social climate. Mechanisms in place include religious and traditional leaders.

In order to benefit from the framework in place, preventive measures (through training and awareness-raising) should be strengthened and land security promoted (drafting of land charters, establishment of property titles, etc.).

Key words:

1 – Land Conflict

2 – Rural Land

3 – Resolution Process

4 – Conflict Prevention

5 – Conciliation

LISTE DES ABREVIATIONS

AGF : Agence de Gestion du Foncier

CCVF : Commission de Conciliation Foncière Villageoise

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CFV : Commission Foncière Villageoise

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

MATDCS : Ministère de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale

PV : Procès-verbal

TGI : Tribunal de Grande Instance

SOMMAIRE

Citation.....	ii
Remerciements	iii
Résumé.....	iv
Liste des abréviations	vi
Sommaire.....	7
Liste des tableaux.....	9
Liste des figures.....	10
I. Introduction	11
II. Objectifs de l'étude.....	12
III. Présentation des acteurs et méthode de travail	13
3.1. Présentation de Prospective Afrique et de l'Agence de Gestion du Foncier.....	13
3.2. Démarche de l'étude	13
IV. Généralités et concepts sur les conflits	15
4.1. Conflit	15
4.2. Gestion de conflit.....	16
4.3. Spécificités des conflits liés au foncier en milieu rural	17
V. Cadre législatif et institutionnel	18
5.1. Cadre législatif	18
5.2. Cadre institutionnel	19
5.3. Acteurs du dispositif	20
VI. Présentation de la zone d'étude et du public cible	21
6.1. Zone de l'étude	21
6.2. Public cible.....	22
VII. Cartographie des conflits.....	23
7.1. Statistiques des conflits fonciers	23
7.2. Typologie des conflits liés au foncier rural	24
VIII. Déterminant et conséquences des conflits	27
8.1. Absence de formalisation /Insécurité foncière.....	27
8.2. Faible niveau d'aménagement des terres rurales.....	27
8.3. Absence de charte foncière.....	27
8.4. Pression foncière	28
IX. Conséquences et impacts des conflits fonciers ruraux	28
9.1. Conséquences sur le plan social.....	28

9.2.	Conséquences sur le plan économique	28
9.3.	Conséquences sur le plan politique.....	29
9.4.	Conséquences sur le plan environnemental.....	29
X.	Enjeux de la prévention et de la résolution des conflits fonciers ruraux	29
XI.	Mécanismes de prévention et de résolution	30
11.1.	Prévention des conflits.....	30
11.2.	Résolution des conflits	31
XII.	Recommandations	31
XIII.	Conclusions	33
XIV.	Annexes	35
	Annexe : Guide d'entretien	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Listes des textes réglementaires relatifs au foncier	18
Tableau 2 : Cartographie du public cible	22
Tableau 3 : Cartographie des conflits au Burkina Faso par région	23
Tableau 4 : Cartographie de la typologie des conflits fonciers ruraux.....	24
Tableau 5: Classement des périodes les plus conflictogènes	26

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude	22
Figure 2: Carte des périodes conflictuelles	26

I. INTRODUCTION

Un conflit ou situation conflictuelle est la constatation d'une opposition entre personnes ou entités. Le conflit est chargé d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune, le dégoût. Parfois, il peut être fait d'agressivité et de violence. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Conflit_\(sciences_sociales\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conflit_(sciences_sociales)))

En d'autres termes, un conflit survient entre deux entités (individus, groupes, organisations, classes sociales, nations, etc.) à cause d'un sujet précis lorsque les buts, les actions ou les comportements de l'une sont incompatibles avec ceux de l'autre à un moment précis et dans un lieu précis.

Une société sans conflit n'existe pas. En effet, aucune société n'est un ensemble homogène uniforme. Dès lors que deux ou plusieurs entités cohabitent, des opinions divergentes peuvent faire émerger des conflits.

Le Burkina Faso, pays d'Afrique sub-saharienne n'échappe pas à cet état des faits. Avec une superficie de 274 400 km², le secteur primaire représente 27% du Produit Intérieur Brut et occupe 73% de la population active (note d'information-Umao Titres – 2019). Il s'agit de l'élevage mais aussi de la culture de céréales (maïs, mil, arachides...). C'est pour dire l'importance de la terre dans ce modèle économique animé par près de 20 millions de burkinabés.

Depuis quelques années des conflits viennent perturber le climat social en milieu rural, avec des impacts aussi bien économiques que politiques. Sur les années 2015-2016, le pays a enregistré près de 1 013 conflits trouvant leur origine dans la gestion du foncier (MATDCS, 2016).

Les populations étant condamnées à cohabiter, il est impératif de trouver des solutions afin d'éviter, sinon de concilier les positions antagonistes. D'autant plus que les activités menées par les populations concernées contribuent aux besoins primaires de la population et plus encore à la création de valeur pour l'économie nationale.

Il est nécessaire que des structures et les procédures idoines soient implémentées afin de prendre en charge ces conflits fonciers qui dans le « meilleur » des cas conduisent à des échanges verbaux houleux et dans le pire à des destructions de biens voir des pertes en vies humaines.

Face à ce constat, l'AGF (Agence de Gestion du Foncier – nom d'emprunt pour des raisons de confidentialité) a commandité une étude sur le sujet. A l'issue du processus de sélection, le bureau Prospective Afrique a été retenu. C'est au sein de cette structure, qui nous a accueillis, que nous avons pu dégager notre thème de mémoire et contribuer à la réalisation des travaux.

Afin d'adresser de manière la plus complète la problématique des conflits ruraux, nous allons dresser dans un premier temps une cartographie des conflits ruraux au Burkina Faso. Il s'agira de présenter les typologies de conflits rencontrées sur le terrain ainsi que leurs causes et conséquences.

Aussi, nous recenserons les acteurs œuvrant dans le domaine de la prévention et de la résolution de conflits ; instances judiciaires mais également instances locales. Nous analyserons les attributions de ces entités, ainsi que les résultats de leurs démarches.

Enfin, nous dégagerons des pistes d'amélioration dans la gestion de divers conflits relatifs au foncier rural.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de cette étude sont de divers ordres, n'en demeure que l'objectif principal reste de définir les processus les plus efficaces pour résoudre les conflits liés au foncier rural. L'atteinte de cet objectif passe par l'atteinte d'objectifs secondaires qui sont de :

- recenser le cadre législatif et réglementaire en matière de conflits fonciers ;
- faire ressortir la typologie des conflits au Burkina Faso et en dégager les sources ;
- faire ressortir les démarches endogènes de résolution des conflits fonciers ruraux par les instances locales coutumières habituellement chargées de la gestion des conflits ;
- faire l'inventaire et évaluer l'efficacité des options de résolution des conflits fonciers dans les régions administratives du Burkina Faso ;
- dresser une cartographie des conflits fonciers dans les régions administratives du pays ;
- faire l'analyse des institutions nationales et les initiatives locales en cours/planifiées en matière de gestion de conflits fonciers ;

- analyser les conséquences liées aux conflits fonciers dans les régions du Burkina Faso sur le plan social, agricole, etc.
- formuler des recommandations en vue d'une meilleure prise en compte des bonnes pratiques de résolution des conflits fonciers dans les politiques, plans et programmes de développement au Burkina Faso.

III. PRESENTATION DES ACTEURS ET METHODE DE TRAVAIL

3.1. Présentation de Prospective Afrique et de l'Agence de Gestion du Foncier

3.1.1. Bureau Prospective Afrique

Le bureau d'études Prospective Afrique a été créé en avril 2011, de la volonté de 2 jeunes environnementalistes d'œuvrer pour le développement de leur pays. Le bureau intervient principalement dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement local. Il compte 5 collaborateurs dont 3 experts dans les domaines d'intervention, une assistante et un coursier. Les différentes études que lui ont confiées par l'Administration publique témoignent de la bonne réputation que le bureau s'est forgée au fil des années.

3.1.2. Agence de Gestion du Foncier

Cette association d'intérêt public a été créée en 2015. Elle se donne pour mission d'œuvrer à faire du foncier un facteur de développement durable par le biais des informations y relatives qu'elle diffuse. Aussi, elle se veut vecteur d'amélioration de la gouvernance foncière.

L'AGF regroupe aussi bien de acteurs étatiques, des membres de la société civile que des collectivités territoriales et de acteurs privés.

3.2. Démarche de l'étude

Dans le cadre de ce travail, trois approches ont été utilisées :

3.2.1. La recherche documentaire

Il s'est agi de collecter un maximum de documents et de les analyser afin d'en extraire des données utiles à notre étude. L'essentiel des informations obtenues provenaient :

- d'ouvrages sur la gestion des conflits, sur le foncier rural, le règlement alternatif et judiciaire des conflits fonciers;
- d'études, de guides, modules de formation et d'articles;
- de textes de loi.

3.2.2. Les entretiens

Il était impératif pour un travail pertinent et adapté, d'aller à la rencontre des personnes ressources. Dans un premier temps, le commanditaire de cette étude afin de s'assurer de la parfaite compréhension de ses attentes et des modalités de restitution des résultats de cette étude.

Nous nous sommes également rapprochés des cadres de la Direction Générale de l'Administration Territoriale (DGAT) et la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), et du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH).

3.2.3. Enquête terrain et détermination de la zone d'étude

Le bureau a procédé au recrutement de trois enquêteurs pour la collecte des données sur le terrain. Des guides d'entretiens ont été établis afin de recueillir les informations les plus pertinentes en fonction des acteurs sondés :

- les représentants de l'Administration : gouvernorat et haut-commissariat ;
- les services judiciaires : tribunaux d'instance et de grande instance ;
- les instances locales impliquées dans le conflit rural : conseil régional et municipal ;
- les autorités coutumières et religieuses ;
- les organisations de la société civile impliquées dans les procédures ;
- les protagonistes dans des conflits.

Pour cette phase, il a fallu également délimiter la zone de l'étude. En effet, il était matériellement impossible d'enquêter l'ensemble des régions du pays. Les données collectées au Ministère de l'Agriculture portant sur les conflits fonciers et les données judiciaires sur la saisine des juridictions liées au conflit rural, ont permis d'orienter le choix de la zone d'étude. Au final, 06 régions ont été retenues. Il s'agit du Centre Ouest (Koudougou), la Boucle du

Mouhoun (Dédougou), le Sud-Ouest (Gaoua), l'Est (Fada N'gourma), le Sahel (Dori) et les Cascades (Banfora).

IV. GENERALITES ET CONCEPTS SUR LES CONFLITS

Avant d'exposer les résultats de nos travaux, il nous paraît pertinent de présenter de manière succincte quelques concepts.

4.1. Conflit

Le mot conflit vient du latin « conflictus » qui signifie « heurt, choc, lutte, attaque » (<https://fr.wiktionary.org/wiki/conflit>). Ce mot s'applique à une situation de lutte armée, de combat entre deux (02) ou plusieurs personnes ou organisations qui se disputent un pouvoir.

Un conflit peut être latent ou ouvert. On parle de conflit latent lorsqu'il n'est pas déclaré. Les parties sont mécontentes et la tension couve entre elles. A l'opposé, un conflit est dit ouvert quand il est déclaré. Les parties s'accusent ouvertement et se rejettent la responsabilité des causes du conflit.

D'après Seydou Kamissioko (2008 ;19 p), en prenant en considération les acteurs impliqués, l'on peut distinguer le conflit :

- intra personnel : affrontement intérieur chez une personne à propos de choix, de décisions touchant à des projets, des objectifs, des questions morales... Ces conflits ont une influence sur les relations de la personne avec d'autres et sur sa vie en société.
- inter personnel : ils opposent deux personnes et sont les plus fréquents. Chaque individu possède ses propres référentiels, ses valeurs, ses besoins, ses désirs...
- intra groupe : ils concernent les individus qui appartiennent à un même groupe (même appartenance) socio professionnel ou politique. Ces conflits commencent à être de plus en plus nombreux surtout en milieu rural où la gestion communautaire des ressources naturelles commence à montrer ses limites.

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- inter groupe : qui oppose deux ensembles de personnes. Dans ce genre de conflit, les individualités laissent la place au groupe qui met en avant son identité commune. C'est par exemple les conflits entre agriculteurs et éleveurs pour la gestion des espaces.
- intra-organisationnel : il provient de l'opposition et des heurts suscités principalement par la manière dont les postes de travail sont définis, dont l'organisation est structurée et dont l'autorité officielle est répartie.

Face à un conflit, l'attitude développée par les acteurs du conflit peut être de plusieurs natures :

- le retrait ou déni : face à certaines situations conflictuelles mineures, nous adoptons une attitude de négligence en essayant d'ignorer la situation ;
- l'étouffement ou l'aplanissement : face à certains conflits ou sujet sensibles, nous tentons d'étouffer l'affaire pour qu'elle ne s'ébruite pas ; c'est le cas si une personne très respectable pour nous ou pour une communauté se trouve dans une situation délicate ;
- la domination : nous sommes aussi tentés d'imposer une solution quand l'un des protagonistes est une personne sur laquelle nous avons une influence comme un fils ou un frère. C'est surtout quand l'une des parties est très forte et peut imposer ses points de vue ;
- le compromis : si les protagonistes sont des personnes que nous ne voulons pas heurter ou si nous estimons que l'objet du conflit n'en vaut pas la peine ou que personne n'a intérêt à ce que le conflit perdure nous essayons de « contenter » toutes les parties ;
- la collaboration : l'attitude de collaboration c'est quand chacune des parties veut que la situation change donc tous font des concessions afin d'aboutir à une solution où tout le monde gagne (situation win - win).

4.2. Gestion de conflit

Elle consiste à administrer l'évolution du conflit, diriger et organiser les acteurs impliqués vers une solution concertée. Il s'agit de faciliter la concertation et le dialogue pour rétablir la confiance et la communication entre les parties dans la perspective de trouver des solutions acceptées et durables.

La gestion des conflits passe en général par deux étapes : la prévention et la résolution.

Pour ce qui concerne la prévention des conflits, Boutros Boutros Ghali disait qu' « elle a pour objet d'éviter que des différends ne surgissent entre parties, d'empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert et si un conflit éclate, de faire en sorte qu'il s'étende le moins possible ».

Pour le cadre de prévention des conflits de la CEDEAO, les stratégies de prévention des conflits établissent une différence entre prévention opérationnelle qui est une mesure applicable face à une crise et la prévention structurelle qui est une mesure visant à s'assurer que les crises n'éclateront pas ou ne se produiront pas.

L'accent n'est pas mis sur le fait d'empêcher qu'un conflit n'éclate, mais d'éviter qu'il n'aboutisse à la violence.

Quant à la résolution de conflits « elle consiste dans le choix d'une solution à un affrontement et sa mise en œuvre ». https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9solution_de_conflit

Deux approches pour venir à bout d'un conflit sont la médiation et la facilitation. Les deux approches sont quasi identiques à la seule différence que la facilitation s'opère de manière moins formelle que la médiation. Ces approches visent à permettre aux différentes parties impliquées dans un conflit de partager leurs expériences et leurs points de vue. Un facilitateur ou médiateur neutre crée un climat de sécurité en encourageant les parties à discuter objectivement de solutions qui seraient bénéfiques à l'ensemble des acteurs. (Marie Person & coll, 2017, p148).

4.3. Spécificités des conflits liés au foncier en milieu rural

Un conflit foncier est un différend lié à l'accès et/ou à l'exploitation des terres rurales ainsi que les ressources naturelles. Un conflit foncier est donc un différend qui oppose des personnes qui utilisent la terre ou des ressources naturelles. Les ressources naturelles s'entendent comme étant, les ressources agricoles, pastorales, hydrauliques, forestières, fauniques, halieutiques...

Le conflit foncier peut faire l'objet de plusieurs définitions, si l'on tient compte de l'objet du conflit. En effet, selon les cas en présence, il peut porter sur les limites de terres, sur la destination de la terre, sur les droits d'accès à la terre, sur les droits d'accès à une ressource naturelle que porte la terre ou simplement le conflit peut naître de la destruction d'une ressource

naturelle.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « le conflit foncier est un différend relatif à des terres qui se manifeste lorsque des intérêts individuels ou collectifs sont divergents ». Ce type de conflit peut toucher aussi bien des voisins que des pays.

Au Burkina Faso, l'article 4 du décret N°2012-263/PRES/PM/MATDS/MJ/MAH/MEDD/MEF portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Commission de Conciliation Foncière Villageoise (CCVF) du 03 Avril 2012, donne définition du conflit foncier rural. Il dispose que « les conflits fonciers ruraux sont les différends liés à l'accès et/ou à l'exploitation des terres rurales ainsi que les ressources naturelles à l'exception de ceux intervenant dans les domaines régis par des régimes spécifiques notamment le code minier ».

V. CADRE LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL

5.1. Cadre législatif

Au Burkina Faso, des textes de loi et décrets encadrent la gestion du foncier rural. Le texte principal en la matière est la loi n°034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural. Il précise le régime domanial et foncier applicable aux terres rurales ainsi que les principes de sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs du foncier rural. Les objectifs visés par cette loi sont notamment d'assurer un accès équitable aux terres rurales, de promouvoir les investissements et de contribuer à la préservation de la paix sociale.

Il convient de signaler l'existence de lois connexes et décrets d'application impactant également la gestion du foncier. Il s'agit notamment des textes suivants :

Tableau 1 : Listes des textes réglementaires relatifs au foncier

Référence du texte	Objet du texte
Loi n°034-2002/AN du 14 novembre 2002	Orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso Elle présente notamment : les principes et les modalités d'un développement durable, paisible et intégré des activités pastorales, agropastorales

	et sylvopastorales
Loi N° 034-2012/AN	Réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso -Détermination du statut des terres du domaine foncier national ; - principe régissant l'aménagement des terres ; -principe de gestion des ressources foncières et autres ressources naturelles ; -orientation de la politique agraire.
Décret 2007-032/PRES/PM/MATD du 22 janvier 2007,	Organisation et fonctionnement des conseils villageois de développement
Décret n° 2012-263/PRES/PM/MATDS/MJ/MAH/MRA/MEDD/MEF du 03 avril 2012,	Attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Commission de conciliation foncière villageoise.
Arrêté conjoint n°2000-31/MRA/AGRI/MEE/MEF/MATS/MEM/MIHU du 21 juillet 2000	Règlement des différends entre agriculteurs et éleveurs

Source : Recueil de textes de loi

La politique agraire se veut, une politique permettant notamment l'accès équitable et sécurisé de tous les acteurs à la terre rurale. Aussi, elle organise le système d'exploitation en précisant la spécialisation des zones et régions agro-écologiques.

L'aménagement et le développement durable du territoire est un concept qui vise le développement harmonieux, intégré et équitable du territoire. Il est précisé par des plans et des règlements d'aménagement.

Précisons que le domaine foncier national est organisé en terres urbaines (terres situées dans les villes et à destination d'habitations, de commerce, d'industrie, de service public...) et en terres rurales (terres destinées aux activités agricoles, pastorales, sylvicoles, fauniques, piscicoles situées dans les communes rurales et villages...). Au sens de l'article 2 de la loi n°034-2009/AN, les terres rurales s'entendent comme « comme celles situées à l'intérieur des limites administratives des communes rurales et destinées aux activités de production et de conservation ».

5.2. Cadre institutionnel

L'article 98 de la loi 034- 2009/AN portant régime foncier rural stipule que les conflits fonciers ruraux doivent faire l'objet d'une tentative de conciliation avant toute action contentieuse. La tentative de conciliation en matière de conflits fonciers ruraux est assurée par les instances

locales habituellement chargées de la gestion des conflits fonciers. Les chartes foncières locales déterminent la procédure applicable devant les instances locales de conciliation. Toute procédure de conciliation doit faire l'objet d'un procès-verbal (PV) de conciliation ou de non conciliation. En cas de conciliation, le PV doit être soumis à homologation du président du TGI territorialement compétent. En cas de non conciliation, la partie la plus diligente peut saisir le tribunal compétent, en joignant à l'acte de saisine le PV de non conciliation.

5.3. Acteurs du dispositif

La loi n°034-2009/AN présente les acteurs impliqués dans la sécurisation foncière en milieu rural. On distingue notamment :

- Service Foncier Rural : il a en charge les activités de gestion et de sécurisation du domaine foncier de la commune. En effet, chaque commune rurale est tenue de créer un service foncier. Ce dernier joue un rôle important dans la préservation, la sécurisation et la gestion du domaine foncier;
- Commission Foncière Villageoise (CFV): dans chaque village est mis en place une CFV, émanation du Conseil Village de Développement, spécialisée dans les questions foncières. Elle regroupe d'office les autorités coutumières et traditionnelles. De manière pratique la CFV assure l'information et la sensibilisation de la population en matière foncière. Elle est responsable de l'identification des espaces locaux de ressources naturelles d'utilisation commune, participe à la constatation des droits fonciers locaux et de manière générale, œuvre à la prévention des conflits fonciers ruraux;
- Commission de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV) : La CCFV est compétente pour le règlement à l'amiable des conflits fonciers ruraux dans les limites du territoire du village. En cas de conflit foncier rural, la saisine de la CCFV pour la tentative de conciliation est obligatoire avant la saisine de la juridiction civile compétente. Les membres comprennent un représentant des autorités religieuses ou son suppléant, un représentant de chaque organisation professionnelle locale ou son suppléant ; une représentante des femmes ou sa suppléante et un représentant des jeunes ou son suppléant
- Instances locales de concertation foncière : leur mise en place est laissée à la discrétion des communes rurales. Leur rôle est consultatif. A la demande de la commune, elles peuvent être amenées à examiner toutes questions relatives à la sécurisation foncière

des acteurs locaux, à la gestion et à la gouvernance foncières locales, aux questions d'équité foncière et d'utilisation durable des terres rurales;

- Tribunal de Grande Instance : il a compétence exclusive pour connaître des litiges fonciers opposant des individus, groupes d'individus ou personnes morales de droit privé en ce qui concerne l'existence, la nature ou la consistance des droits fonciers en milieu rural. Il peut à sa discrétion consulter les commissions foncières villageoises, les services fonciers ruraux, les autorités coutumières ainsi que les représentants des chambres régionales d'agriculture.
- Acteurs de la gestion alternative des conflits : dans un contexte où les législations nationales et coutumières se côtoient, le système judiciaire peine à résoudre efficacement les conflits. D'où l'émergence de solutions de règlement alternatives faisant intervenir des acteurs locaux, notamment les chefs coutumiers.

VI. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET DU PUBLIC CIBLE

6.1. Zone de l'étude

La zone d'étude a été déterminée de concert entre le bureau Prospective Afrique et le commanditaire de l'étude. Face à des ressources temporelles et humaines limitées, il a fallu identifier des critères pertinents afin de sélectionner l'échantillon le plus représentatif pour cette étude. Deux déterminants ont été retenus :

- les résultats de deux diagnostics portants l'un sur les conflits au Burkina Faso et l'autre sur le diagnostic de la situation de sécurisation foncière en milieu rural, ont été pris en compte notamment la démographie, les ressources naturelles disponibles et les rapports sociaux autour du foncier ;
- les statistiques judiciaires enregistrées en matière de saisines relatives à des conflits fonciers ruraux.

Le maillage de ces deux critères a permis de sélectionner une zone d'étude jugé suffisamment représentative, s'étendant sur 6 régions :

1. La Boucle du Mouhoun (Dédougou) ;
2. Le Centre-ouest (Koudougou) ;
3. Le Sud-ouest (Gaoua) ;
4. L'Est (Fada) ;

5. Le Sahel (Dori) ;
6. Les Cascades (Banfora).



Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

6.2. Public cible

Après avoir déterminé les régions de l'étude, il s'est agi d'identifier les acteurs auprès desquels les informations pourraient être collectées et de modéliser un questionnaire à leur administrer (voir annexe 1). Partant du fait que chacune de ces régions présente des spécificités, les acteurs rencontrés n'ont pas toujours été les mêmes d'une région à l'autre. Le public cible se présente comme suit :

Tableau 2 : Cartographie du public cible

	Organes concernés	Thèmes abordés
Administrations Étatiques	Gouvernorat Haut-commissariat	Perception du conflit Typologie de conflits enregistrés
Services Judiciaires	Tribunaux d'Instance/ grande	Texte de référence en matière de

	instance	conflit Rôle en matière de prévention et de résolution de conflit Causes et impact des conflits Perception sur l'efficacité des mécanismes de prévention et de résolution des conflits Proposition de solutions qui permettraient d'améliorer le dispositif
Collectivités Territoriales	Conseil Régional Conseil municipal	
Instances locales	Comité régional de sécurisation foncière en milieu rural, Conseils villageois de développement, Commission foncière villageoise, Commissions de conciliation foncière villageoise	
Autorités coutumières et religieuses	Chefs Autorités religieuses	
Organisations de femmes et des jeunes	Associations/ groupement de femmes et de jeunes	
Organisation de la société civile	Membres d'organisations de la société civile	
Exploitants de ressources naturelles	Agriculteurs, Éleveurs orpailleurs, miniers...	
Protagonistes dans des conflits	Parties prenantes dans des conflits	

Source : Cabinet Prospective Afrique; 2019

VII. CARTOGRAPHIE DES CONFLITS

7.1. Statistiques des conflits fonciers

Des données collectées par le MATDCS en 2016, ont permis de dresser une situation des conflits en milieu rural selon leur origine. Ses résultats se présentent comme suit :

Tableau 3 : Cartographie des conflits au Burkina Faso par région

Type de conflit	Fonciers rural	Chefferie coutumière	Miniers	Religieux	Socio-culturel	Gouvernance	Inter ethnique	Total
Région								
Centre	41	01	00	00	-	04	00	46
Hauts-Bassins	109	01	02	02	-	15	00	129
Centre-Ouest	29	02	02	03	-	15	00	51
Nord	31	09	03	06	-	14	00	63
Boucle du Mouhoun	86	06	02	04	-	12	00	110

Cascades	28	07	01	00	-	04	00	40
Centre-Nord	69	6	03	01	-	08	00	87
Centre-Est	37	10	00	3	-	4	00	54
Est	138	13	10	4	-	00	00	165
Centre-sud	27	03	01	00	-	07	00	38
Sud-ouest	09	03	01	00	-	00	00	13
Sahel	52	03	04	00	-	01	00	60
Plateau central	39	03	02	01	-	12	00	57
Totaux	695	67	31	24	-	96	00	913

Source : Typologie des conflits, présentation, MATDCS, 2016

Ces statistiques témoignent de la prépondérance des conflits liés au foncier dans les conflits enregistrés sur l'année 2016, soit 76%.

7.2. Typologie des conflits liés au foncier rural

Les entretiens menés sur le terrain et l'examen de la documentation recueillie ont permis de dresser une situation des types de conflits liés au foncier que l'on rencontre en milieu rural. Le tableau ci-après fait état de l'objet des conflits, des éléments ou actes déclencheurs et des parties au conflit.

Tableau 4 : Cartographie de la typologie des conflits fonciers ruraux

N°	Objet du conflit	Eléments Déclencheurs	Sous jacent	Parties au conflit
1	Destination des terres	-Implantation d'activités agricoles sur des terres utilisées/prévues pour activités pastorales -Implantation d'activités pastorales sur des terres utilisées/prévues pour activités agricoles	Les lois en vigueur prévoient que des schémas et plans viennent définir la destination des terres. Ces directives ne sont pas systématiquement mises en œuvre	Pasteurs et agriculteurs
2	Limites des champs	- Contestation des limites des terres agricoles ; - Contestation des limites d'espaces d'utilisation commune	La non délimitation systématiques des différents patrimoines fonciers La non détention par les acteurs de titres d'occupation/ de propriété	Agriculteurs et agriculteurs ; Pasteurs et agriculteurs

3	Droit d'accès à la terre	Contestation des droits de jouissance ou de propriété des occupants ou exploitants de la terre	L'absence de formalisation des droits fonciers. Dans le monde rural l'oralité est le principal mode de constatation du droit foncier.	Agriculteurs
4	Droit d'accès à une ressource naturelle	Refus des exploitants de terres d'aménager des servitudes de passage (notamment pour l'accès à des points d'eau ou pâturages)	Absence de servitudes permettant aux non exploitants l'accès à des ressources sur une terre aménagée	Agriculteurs et éleveurs.
5	La destruction de ressources naturelles	Dégâts de champs	L'absence de chartes foncières locales définissant les responsabilités des différents acteurs d'une zone	Agriculteurs et éleveurs
6	Succession	Discrimination dans le partage d'héritage.	Conflit entre droit moderne et droit coutumier en matière de succession (exemple : l'exclusion des femmes)	Héritiers légitimes ; Parents collatéraux du défunt
7	Transactions foncières/ les droits délégués	Remise en cause des actes de donation, de prêt ou de location de terre	Absence de formalisation des transactions Absence de titres de jouissance...	Les descendants des auteurs des transactions foncières
8	Les périmètres aménagés	-occupation par les autochtones des parcelles aménagées attribuées aux migrants	Refus des occupants de libérer la terre au profit des nouveaux bénéficiaires	autochtones, migrants et services des domaines
9	Forêts protégées d'intérêt général	-envahissement par des particuliers (champs, pâturage, recherche de bois...)	Occupation et exploitation illégales de terres	Particuliers et personnes publiques
10	Occupation « illégale » de terres	occupation sans titre /envahissement des terres exploitées par les migrants	Absence de formalisation des transactions Absence de titres de jouissance...	Autochtones et migrants

Source : Prospective Afrique, enquête terrain, 2019

La collecte des données a également permis d'extérioriser les périodes de l'année les plus conflictogènes. La situation se présente comme suit :

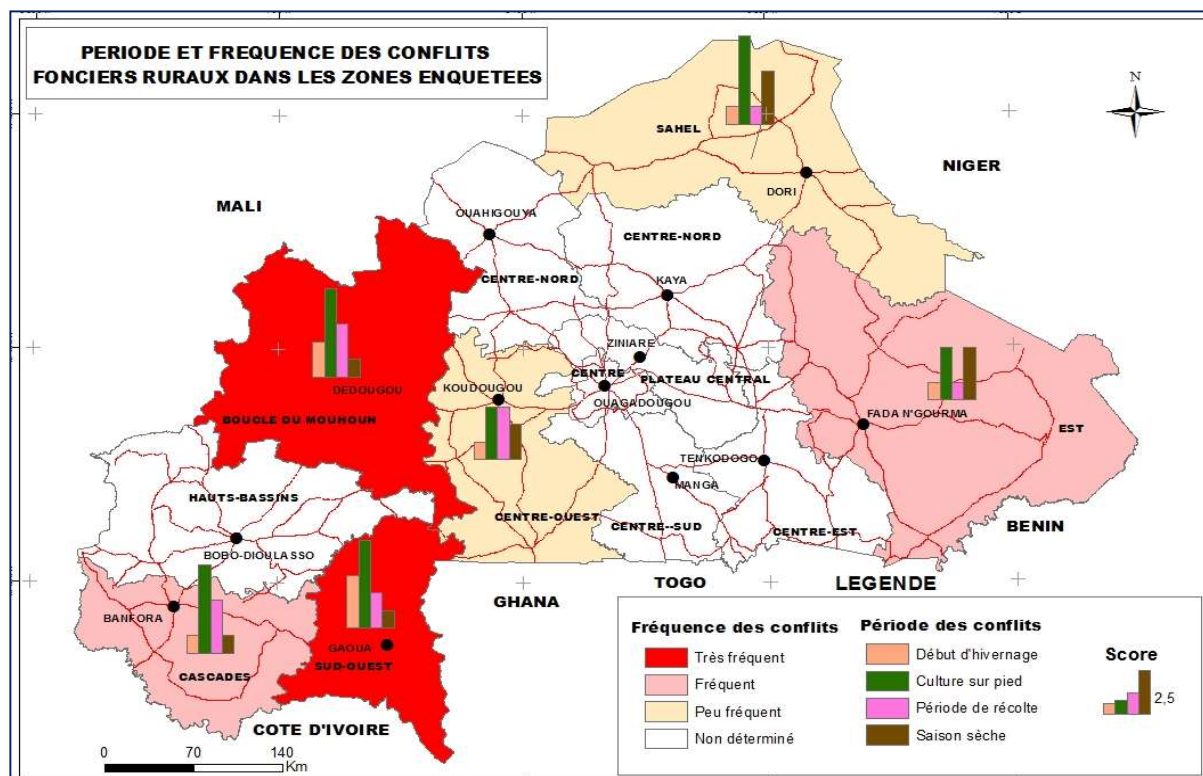


Figure 2: Carte des périodes conflictuelles

Le classement des différentes périodes de conflits peut se résumer comme présenter ci-dessous :

Tableau 5: Classement des périodes les plus conflictogènes

Périodes Zones enquêtées	Début hivernage	Culture sur pieds	Période de récolte	Saison sèche
Cascades	4 ^{ème}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Sud –Ouest	2 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Boucle du Mouhoun	3 ^{ème}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	4 ^{ème}
Centre Ouest	4 ^{ème}	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Est	4 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	2 ^{ème}
Sahel	4 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	2 ^{ème}

Source : Prospective Afrique, enquête terrain, 2019

Il ressort de cette analyse que la période des cultures sur pieds est celle où la grande majorité des conflits survient, vient ensuite la période des récoltes. La saison sèche et le début hivernage arrivent respectivement en 3^{ème} et 4^{ème} position.

VIII. DETERMINANT ET CONSEQUENCES DES CONFLITS

Suite à la présentation des différentes typologies de conflits ruraux, nous avons cherché à isoler les causes, les déterminants des conflits ouverts ou latents en zones rurales. Les principales sources de conflits identifiés sont les suivantes :

8.1. Absence de formalisation /Insécurité foncière

Le traitement des transactions foncières de manière informelle est de nature à favoriser l'insécurité foncière rurale dont découlent les conflits en présence. En effet, les acteurs ne disposent pas toujours de titres de propriété/ de jouissance des terres revendiquées. Aussi, des transactions effectuées de manière orales induisent des confusions entre dons, prêts, location ou même vente de terre.

8.2. Faible niveau d'aménagement des terres rurales

La loi prévoit que les terres aménagées fassent l'objet de schémas et/ou de plans d'aménagement. Ces schémas et les plans sont des instruments fiables de sécurisation foncière car ils mentionnent la destination des terres. Ils permettent ainsi de limiter les conflits liés à la destination des terres. Il convient toutefois de relever que le niveau d'aménagement des terres rurales demeure faible. L'absence d'instruments entretient et nourrit les conflits fonciers dont l'objet porte sur la destination des terres. En effet, les activités étant réalisées sur les terres selon les décisions des seuls acteurs en présence.

8.3. Absence de charte foncière

La multiplicité et la diversité des activités qui se déroulent sur les terres rurales génèrent fréquemment des conflits. En effet, les promoteurs de ces activités négligent souvent de se concerter sur la destination des terres. Afin de pallier cette difficulté, l'administration a prévu la rédaction de chartes foncières définissant les règles d'utilisation des terres rurales en harmonie avec la loi et le règlement. L'élaboration de ce document n'a pas encore été

systématisée, aussi à la date de la mission, seule une vingtaine de régions dispose de chartes. Il convient de signaler que ces documents ont été rédigés sous l'impulsion du Millenium Challenge Account à travers des projets implantés dans ces zones.

8.4. Pression foncière

Le milieu rural burkinabè est soumis à une forte pression foncière qui est l'un des déterminants majeurs des conflits. Cette pression résulte d'une part, du taux de croissance élevé au Burkina Faso (particulièrement en milieu rural) et d'autre part, des flux migratoires élevés dans certaines régions, se traduisant par un empressement vers les terres jugées fertiles. Aussi, l'apparition des entrepreneurs agricoles à la recherche de grandes superficies de terres vient également accroître les tensions liées au foncier rural.

IX. CONSEQUENCES ET IMPACTS DES CONFLITS FONCIERS RURAUX

L'une des spécificités des conflits fonciers, c'est qu'ils entravent le développement des régions en raison des altercations récurrentes. Les conflits impactent aussi bien le climat social des régions que les aspects politiques, économiques et environnementaux.

9.1. Conséquences sur le plan social

Du fait de violences verbales et/ou physiques que les conflits peuvent engendrer, le climat social est mis à rude épreuve. En effet, les conflits impactent non seulement les belligérants, mais aussi leur environnement, ébranlant ainsi la cohésion et la paix sociale. Un climat de méfiance installé peut occasionner des divisions dans des groupes jadis homogènes (notamment les familles). Aussi, des destructions de biens peuvent avoir lieu (incendie de maisons, de champs etc.). L'intensité du conflit peut également entraîner des déplacements forcés de populations voir des pertes en vies humaines.

9.2. Conséquences sur le plan économique

Le développement économique est mis à mal par l'insécurité foncière et le climat délétère ambiant. Ainsi le temps consacré par les acteurs à s'affronter correspond à un temps non exploiter de manière productive. La conséquence directe de cette situation est la baisse des revenus au sein des foyers. Les investisseurs peuvent également se montrer retissant à injecter

des fonds dans des zones conflictuelles. La mise en défens des terres qui peut survenir suite à une action judiciaire induit une baisse de productivité. Aussi, un climat d'insécurité alimentaire voir de famine pourrait s'installer.

9.3. Conséquences sur le plan politique

Des dérives peuvent être constatées lorsque des acteurs politiques veulent s'immiscer dans la gestion des conflits aux fins de distiller leurs idéaux. Ainsi, ces tentatives de récupération fragilisent les instances locales impliquées dans la résolution des conflits (autorités administratives, traditionnelles, collectivités territoriales ...) en remettant en cause leur autorité et en sabotant leurs efforts.

9.4. Conséquences sur le plan environnemental

Sur le plan environnemental, les conflits fonciers ruraux peuvent avoir un impact plus ou moins sensible. En effet, au cours du conflit, les parties peuvent se livrer à des destructions de plants de semis. Les terres sont dégradées par voie d'incendie et les cours d'eau empoisonnés.

X. ENJEUX DE LA PREVENTION ET DE LA RESOLUTION DES CONFLITS FONCIERS RURAUX

Les enjeux en la matière sont d'ordre économique, social et environnemental. Parmi les nombreux enjeux, l'on peut relever les points suivants :

- l'enjeu le plus important nous paraît être le maintien d'un climat de paix. En effet, dans un climat apaisé, les populations peuvent vaquer à leurs occupations sans crainte ;

- force est de noter qu'en situation de conflit, les protagonistes peuvent davantage concentrer leurs efforts sur la manière de nuire à leur adversaire plutôt qu'à leur activité proprement dite. Aussi, chacun des acteurs encourt potentiellement des risques de vandalisme sur ses avoirs. La gestion des conflits permet d'accroître la productivité des exploitants terriens et de générer des revenus pour les ménages ;

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- aussi, un environnement stable, avec une productivité allant crescendo, est un terreau favorable à la création de revenus pour les agriculteurs, les éleveurs et autres exploitants terriens. Toute chose qui permet aux populations de subvenir à leurs besoins et de lutter contre la pauvreté de la région voir du pays tout entier ;

- enfin, en l'absence de conflits, les terres exploitables sont mises en valeur par les populations en effet, un espace objet de conflit est difficilement valorisable soit pour cause de mise en défens soit pour des raisons de vandalisme, etc.

XI. MECANISMES DE PREVENTION ET DE RESOLUTION

Pour rappel le dispositif de prévention et de résolution des conflits en vigueur prévoit deux types acteurs, d'une part les acteurs investis de missions de service public (Etat, les collectivités territoriales...) et d'autre part de personnes ressources (autorités religieuses, coutumiers, société civiles, etc.). La synergie actions de ses acteurs doit contribuer à l'information et à la sensibilisation de la population, à la gestion participative et durable des ressources et enfin à la constatation des droits fonciers.

De manière pratique, le dispositif doit œuvrer à :

- l'identification et au signalement à l'Administration de tout cas de conflit ou risque de conflit ;
- des actions de sécurisation foncières : délivrance de titre de jouissance...
- la rédaction de chartes foncières ;
- la mise en place de comités de prévention ;
- la mise en place d'observatoires villageois et communaux ;
- la mise en œuvre des textes sur le foncier rural.

11.1. Prévention des conflits

Les résultats des enquêtes menées sur le terrain révèlent que ces mécanismes s'avèrent peu efficace. En effet, sur 50% de la zone d'étude soit les régions du Sahel, de l'Est et du Centre Ouest, les cadres de concertation ne sont pas effectifs. Aussi, les dispositifs de sensibilisation des différents acteurs ne sont pas en place. Ainsi, la notion de prévention de conflit est difficilement appréhendable par les populations les plus concernées.

Dans les régions du Sud-ouest, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades, la situation présente des avancées nettement plus perceptibles que dans la première zone. En effet, des campagnes de sensibilisation, de formation et d'information ainsi que le cadre ad hoc de dialogue ont permis de prévenir de nombreux conflits.

La réglementation sur le foncier en vigueur fait obligation aux acteurs d'un conflit de passer par une tentative de conciliation avant un passage en règlement judiciaire éventuellement.

Le processus de conciliation est prévu être mené par les CCVF - Commission de Conciliation Foncière Villageoise. Cependant la mise en place de ces commissions n'est pas effective dans 15 % des communes rurales de notre périmètre d'étude. Cette situation entrave le déclenchement de toute procédure judiciaire de règlement de conflit, puisqu'au sens de la loi, l'ouverture d'un dossier est conditionnée par la présentation d'un procès-verbal de non conciliation établi par une CCVF.

11.2. Résolution des conflits

Les enquêtes réalisées sur le terrain révèlent que les mécanismes de résolution des conflits s'avèrent peu efficace dans les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-ouest. En effet, les structures judiciaires ne sont pas toujours fonctionnelles et lorsqu'elles le sont, les décisions n'y sont pas appliquées. Cette situation n'est pas de nature à favoriser la résolution des conflits dans ces zones.

Dans les régions du Sud-ouest et des Cascades, les dispositifs de résolution de conflits semblent fonctionner davantage que dans les 4 autres régions. Les instances locales jouent un rôle important dans le maintien de la paix sociale. Malgré l'absence de CCVF notamment dans la zone des Cascades, les acteurs en place parviennent à obtenir des résultats positifs au terme de leurs interventions. Ils œuvrent chacun dans leur domaine à la préservation d'un cadre de dialogue permanent.

XII. RECOMMANDATIONS

Comme présentés précédemment, les enjeux de la prévention et de résolution des conflits sont de divers ordres. Il appartient à l'Agence de Gestion du Foncier de mettre en œuvre des actions

visant à l'accomplissement de ces approches. En tant qu'acteur du dispositif, la structure devra :

- veiller à la sensibilisation des acteurs. Cette sensibilisation inclura des communications et formations portant sur les textes régissant l'organisation du foncier rural ;
- s'assurer du respect des décisions prises dans le cadre des processus de résolution des conflits ;
- œuvrer à la mise en place des différents instruments favorisant la scrutation foncière : il s'agit notamment des chartes foncières mais également des schémas et plans d'aménagement ;
- élaborer une stratégie d'alerte précoce des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles (analyser les signes précurseurs ou actions, attitudes, comportements et agissements qui peuvent caractériser un conflit latent) ;
- œuvrer à la mise en place des différentes structures nécessaires dont notamment les Commissions de Conciliation Foncière Villageoise ;
- mettre en place des mécanismes de communication et d'échanges permanents d'une part entre les autorités et la population mais également au sein des populations.

XIII. CONCLUSIONS

Avec près de 20 millions d'habitants en 2017, soit le double de la population recensée en 1993 (Banque Mondiale), le Burkina Faso connaît une pression foncière importante. C'est un fait que là où plusieurs personnes se réunissent, la cohabitation ne peut se faire sans que parfois des conflits en viennent animer la vie de la société.

Il paraît donc évident que les conflits doivent être pris en charge afin d'une part qu'ils ne dégénèrent pas et d'autre part qu'ils puissent en être tiré des enseignements. Sur le plan local, les personnes influentes (autorités religieuses et coutumières, personnes ressources...) s'organisent afin de maintenir un climat social apaisé. Aussi, le gouvernement burkinabè conscient de cet état des faits a mis en place un cadre réglementaire, visant à régenter les conflits en zone rurale. Il convient toutefois de reconnaître que des efforts restent à faire afin de permettre au dispositif d'impacter réellement le quotidien des populations. En effet, les structures idoines ne sont pas toujours en place. Aussi, les acteurs font face à des entraves lorsqu'ils veulent aller vers la solution judiciaire. Lorsqu'ils y parviennent, ils n'ont aucune assurance que les verdicts rendus verront application.

Aujourd'hui, face à une menace terroriste qui entraîne des déplacements forcés de populations rurales qui se dirigent vers des zones qui leur semblent plus sécurisées, nous sommes amenées à nous demander, comment ces populations parviennent à s'intégrer au sein des territoires d'accueil ? Selon le HCR (Haut-commissariat des Réfugiés) près de 765 000 déplacés ont été recensés en fin 2019. Aussi, vu l'incertitude sur la durée de la crise, pourront-elles un jour rentrer chez elles ? Sinon, les tensions liées à l'exploitation de la terre ne s'en verraient-elles pas décuplées ?

Bibliographie

Ouvrages et articles

Association Yiriwa (2015), Rapport d'étude sur l'élaboration d'un mécanisme de gestion des conflits, 37

Arrêté conjoint n°2000-31/MRA/AGRI/MEE/MEF/MATS/MEM/MIHU du 21 juillet 2000 portant règlement des différends entre agriculteurs et éleveurs

Décret n° 2012-263/PRES/PM/MATDS/MJ/MAH/MRA/MEDD/MEF du 03 avril 2012, portant attribution, composition, organisation et fonctionnement de la Commission de conciliation foncière villageoise

Décret 2007-032/PRES/PM/MATD du 22 janvier 2007, portant organisation et fonctionnement des conseils villageois de développement

Kamissioko S. (2008) ; Guide méthodologique de gestion et de prévention des conflits liés aux ressources naturelles, 19

Loi n° 034-2009/AN portant régime foncier rural (2009)

Loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso(2012)

Mansion A. et Broutin C.(2013), Quelles politiques foncières en Afrique subsahariennes ? Défis, acteurs et initiatives contemporaines. Déméter 2014 : Economie et stratégies agricoles, 159-180

Zoom sur le foncier, Bulletin trimestriel d'information sur le foncier au Burkina Faso, N°3-février 2016 ; 12

Umoa-titres, Note d'information Présentation des émetteurs souverains de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), décembre 2019, 89

Parsons M., Gaudet J., Sajjad A.(2017), Résolution de conflit : Le Guide ressource,190

Sites internet

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Conflit_\(sciences_sociales\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conflit_(sciences_sociales)) ; 30 octobre 2019

<https://fr.wiktionary.org/wiki/conflit>; 2 novembre 2019

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9solution_de_conflit; 2 novembre 2019

XIV. ANNEXES

Guide d'entretien 1: Acteurs de l'Administration Etatique

Guide d'entretien 2: Personnes Ressources

Guide d'entretien 3 : Autorités Coutumières et religieuses

Guide d'entretien 4: Collectivités Territoriales

Guide d'entretien 5 : Exploitants de ressources naturelles

Guide d'entretien 6: Organisations de la société civile intervenant dans la prévention et la résolution des conflits

Guide d'entretien 7: Organisations de femmes et de jeunes

Guide d'entretien 8: Parties prenantes dans les conflits fonciers

Guide d'entretien 9: Services de la Justice

Guide d'entretien 10: Structures locales de gestion foncière

ANNEXE : GUIDES D'ENTRETIEN

ACTEURS DE L'ADMINISTRATION ETATIQUE (Gouvernorat, Haut-commissariat, préfecture, directions régionales de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement)

▪ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

▪ Les fondements politiques et juridiques des conflits fonciers ruraux

- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la prévention des conflits ?
- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la résolution des conflits ?
- Quels sont les textes juridiques de référence qui régissent la prévention de conflits ?
- Quels sont les textes juridiques de référence qui régissent la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des documents de politique et des textes juridiques qui régissent la prévention et la gestion des conflits ?

▪ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifeste le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.)?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

▪ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Comment les conflits naissent-ils le plus souvent dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont le rôle et les compétences de votre localité en matière de prévention et de résolution des conflits?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- Quelles sont les relations qui existent entre les structures et les personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Comment les structures et les personnes s'organisent-elles pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelles sont les positions adoptées par les structures et les personnes dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, etc.) ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?
- **Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Arrive-t-on à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre localité ?
 - Arrive-t-on à résoudre efficacement et définitivement les conflits ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux
- **L'impact des conflits fonciers ruraux**
 - Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **Les enjeux et les défis**
 - Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?
- **Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.**
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?

PERSONNES RESSOURCES

▪ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

▪ Les fondements politiques et juridiques des conflits fonciers ruraux

- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la prévention des conflits ?
- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la résolution des conflits ?
- Quels sont les textes juridiques de référence qui régissent la prévention de conflits ?
- Quels sont les textes juridiques de référence qui régissent la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des documents de politique et des textes juridiques qui régissent la prévention et la gestion des conflits ?

▪ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifestent le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

▪ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Comment les conflits naissent-ils le plus souvent dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont le rôle et les compétences de votre localité en matière de prévention et de résolution des conflits ?
- Quelles sont les relations qui existent entre les structures et les personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Comment les structures et les personnes s'organisent-elles pour la prévention et la résolution des conflits ?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- Quelles sont les positions adoptées par les structures et les personnes dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, etc.) ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?
- **Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Arrive-t-on à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre localité ?
 - Arrive-t-on à résoudre efficacement et définitivement les conflits ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux
- **L'effet/impact des conflits fonciers ruraux**
 - Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des effets/impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **Les enjeux et les défis**
 - Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?
- **Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.**
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?
 - Pensez-vous qu'on peut mettre fin à la survenue des conflits fonciers ? Si oui, que faut-il faire ?

AUTORITES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES

▪ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

▪ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifeste le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

▪ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de prévention des conflits ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de résolution des conflits ?
- Quelles sont les relations qui existent entre vous et les autres structures ou personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Comment vous vous organisez dans votre localité pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelles sont les positions que vous adopter dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, prise de décisions, etc.) ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

▪ Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

▪ L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Arrive-t-on à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre localité ?
- Arrive-t-on à résoudre efficacement et définitivement les conflits ?
- Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre localité ?
- Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

▪ L'effet/impact des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des effets/impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

▪ Les enjeux et les défis

- Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?

▪ Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.

- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?
- Pensez-vous qu'on peut mettre fin à la survenue des conflits fonciers ? Si oui, que faut-il faire ?

COLLECTIVITES TERRITORIALES (Conseil régional, Conseil municipal)

■ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

■ Les fondements politiques et juridiques des conflits fonciers ruraux

- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la prévention des conflits ?
- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la résolution des conflits ?
- Quels sont les textes juridiques de référence qui régissent la prévention de conflits ?
- Quels sont les textes juridiques de référence qui régissent la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des documents de politique et des textes juridiques qui régissent la prévention et la gestion des conflits ?

■ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre collectivité territoriale ?
- Comment se manifeste le plus souvent les conflits dans votre collectivité territoriale (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), une (des) communes (s), une (des) région (s)...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre collectivité territoriale ?
- Quelle est la tendance d'évolution des conflits dans votre collectivité territoriale (hausse, baisse, stable, etc.) ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre collectivité territoriale ?

■ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Comment les conflits naissent-ils le plus souvent dans votre collectivité territoriale ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

■ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quels sont les compétences de votre collectivité territoriale en matière de prévention et de résolution des conflits ?
- Quelles sont les relations qui existent entre les structures et les personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- Comment les structures et les personnes s'organisent-elles pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelles sont les positions adoptées par les structures et les personnes dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, etc.) ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre collectivité territoriale ?

■ Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre collectivité territoriale ?

-

■ L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Arrive-t-on à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Arrive-t-on à résoudre efficacement et définitivement les conflits ?
- Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux ?

■ L'impact des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des impacts des conflits fonciers ruraux dans votre collectivité territoriale ?

■ Les enjeux et les défis

- Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre collectivité territoriale ?

■ Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.

- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre collectivité territoriale ?
- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre collectivité territoriale ?

EXPLOITANTS DES RESSOURCES NATURELLES : AGRICULTEURS, ELEVEURS, MINIERS, ORPAILLEURS

▪ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

▪ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifestent le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
-
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

▪ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Avez-vous déjà été impliqué dans un conflit dans votre localité ?
- Si oui, combien de fois et quelles étaient les causes ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quelle est votre contribution en matière de prévention des conflits ?
- Quelle est votre contribution en matière de résolution des conflits ?
- Quelles sont les relations qui existent entre vous et les autres structures ou personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Comment vous vous organisez dans votre localité pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelles sont les positions que vous adopter dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, prise de décisions, etc.) ?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits?
- Quelle est la personne la mieux indiquée dans votre localité pour prévenir et résoudre les conflits fonciers ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?

- **Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

- **L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Arrivez-vous à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre localité ?
 - Arrivez-vous à résoudre efficacement et définitivement les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de prévention des conflits ?
 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de résolution des conflits ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- **L'effet/impact des conflits fonciers ruraux**
 - Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des effets/impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

- **Les enjeux et les défis**
 - Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?

- **Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.**
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?
 - Pensez-vous qu'on peut mettre fin à la survenue des conflits fonciers ? Si oui, que faut-il faire ?

ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE INTERVENANT DANS LA

PREVENTION ET LA RESOLUTION DES CONFLITS

▪ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

▪ Les textes officiels régissant la prévention et la gestion des conflits fonciers ruraux

- Sur quels textes vous appuyez pour la prévention des conflits ?
- Sur quels textes vous appuyez pour la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des textes qui régissent la prévention et la gestion des conflits ?

▪ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifestent le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
- Combien de fois votre structure est-elle intervenue dans la prévention et la résolution de conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

▪ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de prévention des conflits ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de résolution des conflits ?
- Quelles sont les relations qui existent entre vous et les autres structures ou personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Comment vous organisez dans votre localité pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelles sont les positions que vous adoptez dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, prise de décisions, etc.) ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits ?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- Quelle est la personne la mieux indiquée dans votre localité pour prévenir et résoudre efficacement les conflits fonciers ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?
- **Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
- Arrivez-vous à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre localité ?
- Arrivez-vous à résoudre efficacement et définitivement les conflits dans votre localité ?
- Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre localité ?
- Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de prévention des conflits ?
- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux
- **L'effet/impact des conflits fonciers ruraux**
- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des effets/impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **Les enjeux et les défis**
- Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?
- **Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.**
- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?
- Pensez-vous qu'on peut mettre fin à la survenue des conflits fonciers ? Si oui, que faut-il faire ?

ORGANISATIONS DE FEMMES ET DE JEUNES

■ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

■ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifestent le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
- Combien de fois votre structure est-elle intervenue dans la prévention et la résolution de conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

■ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

■ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de prévention des conflits ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de résolution des conflits ?
- Quelles sont les relations qui existent entre vous et les autres structures ou personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Comment vous vous organisez dans votre localité pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelles sont les positions que vous adopter dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, prise de décisions, etc.) ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelle est la personne la mieux indiquée dans votre localité pour prévenir et résoudre efficacement les conflits fonciers ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?

■ Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

- **L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Arrivez-vous à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre localité ?
 - Arrivez-vous à résoudre efficacement et définitivement les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de prévention des conflits ?
 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de résolution des conflits ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux
- **L'effet/impact des conflits fonciers ruraux**
 - Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des effets/impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **Les enjeux et les défis**
 - Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?
- **Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.**
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?
 - Pensez-vous qu'on peut mettre fin à la survenue des conflits fonciers ? Si oui, que faut-il faire ?

PARTIES PRENANTES DANS LES CONFLITS FONCIERS

▪ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

▪ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifestent le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

▪ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Avez-vous déjà été impliqué dans un conflit dans votre localité ?
- Si oui, combien de fois et quelles étaient les causes ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les relations qui existent entre vous et les autres structures ou personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelle est la personne la mieux indiquée dans votre localité pour prévenir et résoudre efficacement les conflits fonciers ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

▪ Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

▪ L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

▪ L'effet/impact des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan social ?
- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan économique ?
- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan politique ?
- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan environnemental ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des effets/impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

▪ Les enjeux et les défis

- Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?

▪ Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.

- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?
- Pensez-vous qu'on peut mettre fin à la survenue des conflits fonciers ? Si oui, que faut-il faire ?

SERVICES DE LA JUSTICE (Tribunal d'Instance, Tribunal de Grande Instance, Cour d'Appel, Tribunal Administratif, Cour de Cassation, Conseil d'Etat)

▪ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'est-ce que c'est que la prévention des conflits ?
- Qu'est-ce que c'est que la résolution des conflits ?

▪ Les fondements politiques et juridiques des conflits fonciers ruraux

- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la prévention des conflits ?
- Quels sont les documents de politique de référence qui régissent la résolution des conflits ?
- Quels sont les textes juridiques spécifiques qui régissent la prévention de conflits ?
- Quels sont les textes juridiques spécifiques qui régissent la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des documents de politique et des textes juridiques qui régissent la prévention et la gestion des conflits ?

▪ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits?
- Quel est le nombre et type de conflits pour lesquels vous avez été saisi dans votre juridiction au cours des dix dernières ?
- Quelle est la tendance d'évolution des conflits pour lesquels vous avez été saisi votre juridiction (hausse, baisse, stable, etc.) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits pour lesquels vous avez été saisi dans votre juridiction ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence pour lesquels vous avez été saisi dans votre juridiction ?

▪ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les causes des conflits pour lesquelles les quels vous avez été saisi dans votre juridiction ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les juridictions qui interviennent dans la prévention des conflits?
- Quelles sont les juridictions qui interviennent dans la résolution des conflits?
- Quels sont le rôle et les compétences de votre juridiction en matière de prévention et de résolution des conflits?
- Quelles sont les relations qui existent entre les différentes juridictions et structures qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle?

▪ Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?

▪ L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

- Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux

▪ L'impact des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des impacts des conflits fonciers ruraux ?

▪ Les enjeux et les défis

- Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits?
- Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits?

▪ Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.

- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits?
- Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits?

STRUCTURES LOCALES DE GESTION FONCIERE

(Comité régional de sécurisation foncière en milieu rural, Conseils villageois de développement, commission foncière villageoise, commissions de conciliation foncière villageoise)

■ La perception de la notion de conflit

- De manière générale, comment définissez-vous un conflit ?
- Qu'entendez-vous par prévention des conflits ?
- Qu'entendez-vous par résolution des conflits ?

■ Les textes officiels régissant la prévention et la gestion des conflits fonciers ruraux

- Sur quels textes vous appuyer pour la prévention des conflits ?
- Sur quels textes vous appuyer pour la résolution des conflits ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des textes qui régissent la prévention et la gestion des conflits ?

■ Les types de conflits, leur ampleur et fréquence

- Quels sont les différents types de conflits rencontrés dans votre localité ?
- Comment se manifestent le plus souvent les conflits dans votre localité (latent, ouvert, violent,...) ?
- Quelle est l'ampleur des conflits (concerne un champ, un hameau, un quartier, un (des) village (s), un (des) département (s), ...) ?
- Quel est le nombre et type de conflits enregistrés au cours des dix dernières années dans votre localité ?
- A quelle période constate-t-on le plus souvent les conflits (mensuelle, annuelle, pendant la saison hivernale, toute période, etc.) ?
- Combien de fois votre structure est-elle intervenue dans la prévention et la résolution de conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des types de conflits, leur ampleur et fréquence dans votre localité ?

■ Les causes des conflits fonciers ruraux

- Quelles sont les principales raisons de la survenue des conflits dans votre localité ?
- Quels sont les acteurs qui sont le plus souvent à l'origine des conflits dans votre localité ?
- Quelle appréciation globale faites-vous des causes des conflits fonciers ruraux ?

■ Les institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle

- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la prévention des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les structures ou personnes qui interviennent dans la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de prévention des conflits ?
- Quels sont votre rôle et vos compétences en matière de résolution des conflits ?
- Quelles sont les relations qui existent entre vous et les autres structures ou personnes qui interviennent dans la prévention et la résolution des conflits ?
- Comment vous organisez dans votre localité pour la prévention et la résolution des conflits ?

Conflits fonciers ruraux : déterminants et impacts

- Quelles sont les positions que vous adopter dans la prévention et la résolution des conflits (posture observation, médiation, négociation, conciliation, réconciliation, arbitrage, prise de décisions, etc.) ?
- Quelles sont les autres structures et personnes en place qui pourraient éventuellement être mises à contribution pour la prévention et la résolution des conflits?
- Quelle appréciation globale faites-vous des institutions et parties prenantes dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ruraux et leur rôle dans votre localité ?
- **Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quel mécanisme/dispositif avez-vous mis en place pour la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **L'efficacité des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux**
 - Arrivez-vous à prévenir efficacement la survenue des conflits dans votre localité ?
 - Arrivez-vous à résoudre efficacement et définitivement les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour prévenir les conflits dans votre localité ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour résoudre les conflits dans votre localité ?
 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de prévention des conflits ?
 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en matière de résolution des conflits ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des options actuelles de prévention et de résolution des conflits fonciers ruraux
- **L'effet/impact des conflits fonciers ruraux**
 - Quelles sont les conséquences à court, moyen et long termes des conflits sur le plan :
 - social ?
 - économique ?
 - politique ?
 - environnemental ?
 - Quelle appréciation globale faites-vous des effets/impacts des conflits fonciers ruraux dans votre localité ?
- **Les enjeux et les défis**
 - Quels sont les principaux enjeux de la prévention et de la résolution des conflits dans votre localité ?
 - Quels sont les principaux défis à relever dans de la prévention et la résolution des conflits dans votre localité ?
- **Les propositions de solutions pour la prévention et la résolution des conflits fonciers.**
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne prévention des conflits dans votre localité ?
 - Quelles solutions proposez-vous pour une bonne résolution des conflits dans votre localité ?
 - Pensez-vous qu'on peut mettre fin à la survenue des conflits fonciers ? Si oui, que faut-il faire ?